

Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids

L'Accord pour le Programme d'ordinateur étudiant dans l'école primaire

S'il vous plaît, lisez cette section entière attentivement.

Cet accord est effectif à partir de la date de recevoir l'ordinateur, entre le secteur scolaire communautaire de Cedar Rapids (CRCSD), l'étudiant qui reçoit un ordinateur (« Élève ») et ses parent(s) ou tuteur légaux (« Parent »). L'élève et parent(s) qui sont en considération de recevoir un ordinateur, software et matériel associé (« Technologie») pour utiliser pendant que l'élève participe le secteur scolaire communautaire de Cedar Rapids, donc sont d'accord comme suit :

1. Matériel:

1.1 Propriété: Le secteur scolaire retient le droit unique de propriété de la Technologie et donne la permission à l'Elève d'utiliser la Technologie selon les réglementations établies dans ce document et les politiques du secteur scolaire, réglementations, et procédures qui gouvernent l'utilisation de technologie. Le personnel administratif du secteur scolaire retient le droit de prendre et examiner la Technologie n'importe quand, y compris l'accès distant, et de changer, ajouter, ou supprimer le software installé. Pour les élèves qui ne sont plus inscrits au secteur scolaire de Cedar Rapids il faut rendre la Technologie au secteur scolaire de Cedar Rapids. Sinon la Technologie se sera fait de ne pas fonctionner et se peut que le secteur scolaire rédige un compte rendu à la police pour le vol.

1.2 Equipement fourni : Pour les raisons de cet accord, la Technologie appareil et les accessoires identifiés. Le secteur scolaire retiendra des dossiers pour les numéros de série, et toute sorte d'identification de technologie fournie. L'Elève doit utiliser les qualifications distribuées (nom d'utilisateur et mot de passe) quand en train d'utiliser la Technologie.

1.3 Substitution pour équipement: Au cas de la Technologie distribuée à l'Elève ne fonctionne plus, la Technologie se peut être réparée ou remplacée par le Secteur Scolaire; cependant, le Secteur Scolaire ne garantie qu'une substitution de Technologie sera disponible ou bien distribuée. Cet accord s'applique à toute Technologie substitué distribuée à l'Elève. L'Elève ne peut pas garder la Technologie cassé et ne peut pas éviter d'utiliser la Technologie à cause de perte, ou dommage.

1.4 Responsabilité de data électronique: L'Elève est la seule responsable pour le software ou applications installés et tout le data sauvegardé sur la Technologie. C'est la responsabilité entière de sauvegarder le data comme nécessaire. Le Secteur Scolaire parvient un moyen de sauvegarder une copie (Google Drive de Secteur Scolaire ou OneDrive) ainsi que les instructions de le faire. Le Secteur Scolaire n'accepte aucune responsabilité pour le software, les applications, ou le data que l'élève sauvegarde sur la Technologie.

2. Dommage ou Perte d'équipement:

L'assurance et la franchise d'assurance: Le secteur scolaire a acheté l'assurance qui fournit la protection vaste contre les dangers de perte qui sont régulièrement disponibles. L'assurance requiert une franchise de \$100 par chaque perte.

Le Secteur Scolaire réserve le droit de faire payer l'Elève et le Parent le prix entier de réparation ou remplacement quand le dommage se passe à cause de faute lourde comme déterminé par l'administration. Des exemples de faute lourde comprennent, mais ne sont pas limités à:

- Laisser l'équipement pas surveillé et pas fermé à clé. Ça comprend le dommage et la perte a cause d'ordinateur pas surveillé ou pas fermé à à clé pendant la journée scolaire dans situations ou l'Elève ne l'utilise pas. (Voyez *Les Standards pour la maintenance* document pour les définitions de "surveillé," "pas surveillé," et "fermé à clé.")
- Prêter l'équipement aux autres, hors des parents/tuteurs.
- Utiliser l'équipement dans un environnement pas sûr.
- Utiliser l'équipement dans une façon pas sûr. (Voyez *les Standards pour la maintenance* document pour des instructions de bonne utilisation.)

Responsabilité pour la perte: Au cas de la perte ou du vol d'ordinateur, l'Elève et le Parent se peut être chargé pour le prix entier de la remplacement.

Les Actions obligatoires au cas de dommage ou perte: Signalez le problème immédiatement a la personne qui s'occupe de la technologie. Si l'Ordinateur est volé ou vandalisé quand hors du Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids, ou bien à un évènement sponsorisé par le Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids, le Parent devrait rédiger un compte rendu a la police.

Le Soutien Technique et la Réparation : Le Secteur Scolaire ne promet pas que la Technologie endommagé va certainement fonctionner, mais il va offrir le soutien technique, la maintenance, et la réparation disponible.

3. Les politiques de l'utilisation légale et éthique

1. La surveillance: Le Secteur Scolaire se peut surveiller l'utilisation de la Technologie en utilisant une variété de façons, compris, mais pas limité à l'accès distant, pour rassurer la complaisance aux politiques, régulations, et procédures qui gouvernent l'usage de technologie.

2. L'usage acceptable: Tout aspect des politiques, régulations, et procédures qui gouvernent l'usage de technologie s'applique à l'utilisation de l'Ordinateur.

3. Partager les archives, et programmes qui partagent des archives: L'installation et/ou usage des outils de partager les archives en ligne sont strictement interdits. Les programmes qui partagent des archives ne peuvent pas être utilisé pour faciliter le partage des matériels protégés

par copyright. (la musique, les vidéos, et les images). Les individus avec des besoins légitime, associé aux études, ont le droit de demander la permission préalable du Secteur Scolaire.

4. L'usage de l'appareil photo intégré : Les élèves ne peuvent pas enregistrer ni prendre de photos de n'importe quelle personne (les élèves et les employées du Secteur Scolaire) sans d'abord avoir demandé le consentement préalable.

5. Changements permis : Les élèves sont permis de changer ou ajouter des archives a l'Ordinateur distribué afin de personnaliser à leur propre style de travailler. (Par exemple, l'image sur l'écran, les polices de caractères, et d'autres changements au système), sauf si les élèves ont demandé et ont reçu la permission du secteur scolaire de le faire.

Les Standards pour le soin approprié de l'ordinateur

Ce document est un addendum important au *Formulaire de Reconnaissance pour le programme d'ordinateur étudiant*. Il faut le lire prudemment avant de signer. On vous attend de suivre les règles spécifiques mentionnées dans ce document et prendre toute précaution logique pour protéger votre Ordinateur distribué. **La perte ou le dommage qui se passe par la faille de suivre les réglementations exprimées au-dessous se peut résulter la responsabilité financière complète.**

Lisez le manuel électronique qui accompagne l'ordinateur. Suivre les conseils de fabricant et les standards au-dessous va résulter un Ordinateur qui fonctionne bien et qui sert comme un outil fiable, utile, et agréable.

Les responsabilités d'élève:

- Utilisez cet équipement avec soin.
- Evitez l'usage dans les situations propices à la perte ou le dommage. Par exemple, ne laissez jamais les Ordinateurs dans les voitures d'école, dans le gymnase, dans les vestiaires, le terrain de sport, ou d'autres lieux où il se peut être endommagé ou perdu. Evitez de le garder dans une voiture, sauf dans le coffre fermé à clé. **Evitez de laisser l'Ordinateur dans les environnements avec des températures de extrême chaleur, ou froid.**
- Ne laissez personne utiliser votre Ordinateur sauf vos parents ou tuteurs. La perte ou le dommage qui se passe pendant quelqu'un d'autre utilise votre Ordinateur sera votre responsabilité.
- Dans toute occasion, suivez les politiques d'usage d'ordinateur étudiant. Si vous ne savez pas, demandez la bibliothécaire, le personnel de technologie de votre école, ou un administrateur de votre école.
- Sauvegarder votre data et archives. Ne considérez jamais que vos archives sont sur s'ils sont sauvegardés sur seulement un Ordinateur ou dans un endroit.
- N'enlevez pas le boîtier de l'Ordinateur sans permission.
- Lisez et suivez les alertes générales de maintenance du personnel de l'école.

Comment résoudre des problèmes

- Signalez des problèmes au personnel de technologie toute de suite ou vous pouvez contacter le bureau de technologie du secteur scolaire par email (HelpDesk@crschools.us) ou par telephone, 319 558 2900.
- Ne forcez rien (par exemple, des connections, les boutons de clavier, etc.) Demandez de l'aide.
- Quand vous ne savez pas, demandez de l'aide.

Le soin general

- N'essayez pas de retirer ou de modifier la structure physique de l'appareil, y compris les touches, le couvercle de l'écran ou le boîtier en plastique. Cela annulera la garantie et les familles seront responsables de 100% des frais de réparation ou de remplacement.
- Ne retirez pas et n'interférez pas avec le numéro de série ou toute identification placée sur l'appareil.
- Ne faites rien sur l'appareil qui puisse le modifier de manière permanente de quelque manière que ce soit. Vous pouvez appliquer des autocollants à condition qu'ils soient complètement amovibles.
- Gardez l'équipement propre. Par exemple, ne mangez ni ne buvez lorsque vous utilisez l'appareil.

Apportez l'Ordinateur

- Il faut toujours fermer complètement le couvercle même pour les distances courtes. Le Sleep Mode est suffisant- il n'y a pas de raison d'éteindre l'Ordinateur sauf si dans un avion, ou pendant plusieurs jours d'inactivité.
- Il faut toujours garder l'Ordinateur dans le sac fourni ou dans un étui d'ordinateur certifié. Note: ne gardez rien (les chargeurs, les câbles, les papiers) dans la partie pour l'Ordinateur parce qu'il est possible que ca va endommager l'écran.
- Nous vous recommandons d'apporter le sac d'Ordinateur dans votre sac a dos normal. Le sac d'Ordinateur était choisi pour cette raison. Tout simplement, sortez et remettez l'Ordinateur en laissant le sac d'ordinateur dans votre sac à dos. Ne mettez pas trop dans votre sac- la pression extrême sur l'Ordinateur se peut causer le dommage permanant a l'écran et les autres composants.
- Ne pressez jamais l'Ordinateur, parce que ca peut endommager l'écran les autres composants.

Le soin d'écran

- Les écrans sont particulièrement sensibles au dommage de la pression. L'écran de l'ordinateur se peut être endommagé si les utilisateurs ne sont pas prudents. Les écrans cassés ne sont pas couvert par la garantie.
- Nettoyez l'écran avec un tissu qui est doux, sec, antistatique, ou avec un nettoyant d'écran spécifique pour les écrans LCD.

- Ne laissez jamais un objet sur le clavier. Les stylos ou crayons laissés sur le clavier vont sûrement casser l'écran quand le couvercle soit fermé.

La santé personnelle et la sécurité

- Evitez l'usage prolongé de l'Ordinateur sur les genoux. Le bas de l'Ordinateur peut générer la chaleur signifiante, et alors causer la blessure temporaire ou permanente. Utilisez une barrière- comme un livre ou les appareils désignés spécifiquement pour cette raison- quand l'ordinateur est sur les genoux. Aussi, il vaut mieux éviter utiliser l'ordinateur sur les genoux quand il est connecté au chargeur parce que ca va augmenter définitivement la production de chaleur.
- Evitez l'usage prolongé avec les taches répétitives (comme taper et l'usage de trackpad). Prendre des petites pauses et aussi changer la position physique (taper debout, assis, penché, etc.) pour minimiser l'inconfort. Si possible, arrangez une espace de travail chez vous avec un clavier séparé et souris qui vous permettent de situer l'écran au niveau de yeux.

L'ORDINATEUR ETUDIANT ET LA POLITIQUE D'USAGE

Le Secteur Scolaire oblige les élèves d'apprendre à utiliser les ordinateurs, les réseaux de données, le software d'entreprise, l'email, l'Internet, et les outils de télécommunication et les utiliser dans les moyens appropriés aux tâches associés avec les devoirs et les études.

Les élèves doivent engager l'utilisation approprié, éthique, et légale avec la technologie, le réseau, et l'accès a l'Internet du Secteur Scolaire. L'instruction sur les standards de citoyenneté technologique qui inclut l'usage sur, éthique, et responsable de l'Internet sera définie et enseignée dans le curriculum. L'usage des élèves de la technologie du Secteur Scolaire, le réseau, et l'accès a l'Internet doivent suivre les politiques et régulations du Secteur Scolaire aussi.

Les règles suivantes fournissent direction aux élèves pour l'usage approprié de la technologie, le réseau, et l'accès a l'Internet. L'usage inapproprié et accès va résulter dans la restriction et la terminaison du privilège d'accès et usage de la technologie du Secteur Scolaire, le réseau, et l'accès à l'Internet, et se peut résulter la punition pour les élèves, avec la possibilité d'expulsion ou d'autre actions légales. L'administration du Secteur Scolaire va déterminer qu'est-ce qui constitue l'usage inapproprié et leur décision sera la finale.

L'usage inapproprié inclut, mais ce n'est pas limité à:

- Les usages qui violent n'importent quelle régulation ou loi locale, d'état, ou fédéral.
- Créer, accéder, télécharger, transmettre, distribuer du matériel pornographique, obscène, profane, abusif, menaçant, explicite sexuellement, ou autrement inapproprié, ou le matériel qui encourage la discrimination vers des individus ou groupes basé sur un attribut protégé par loi.
- Les usages qui violent les lois de copyright, ou le mauvais usage de la propriété intellectuelle de quelqu'un d'autre, ou une organisation.
- Accéder les matériels, information, ou archives de quelqu'un d'autre sans autorisation (autorité).

- Tous les tentatives malveillant, l'accès pas autorisé pour endommager le software, le réseau, éviter ou désactiver la sécurité, ou supprimer le data de quelqu'un d'autre, y compris, créer, télécharger, ou introduire des virus comme façon exprès.
- Changer la fonctionnalité des ordinateurs comme défini par l'administrateur du réseau.
- Utiliser les ordinateurs, le réseau de data, ou l'Internet pour des raisons commerciales, ou des raisons personnelles qui empêchent l'apprentissage, ou d'autres raisons pas d'accord avec les objectifs académiques du Secteur Scolaire.
- Utiliser le système pour communiquer, publier, ou montrer les matériels diffamatoires, les rumeurs, les représentations malveillants, ou n'importe quelle information qui est reconnu comme fausse ou trompeuse.
- Harceler, insulter, ou menacer, ou se moquer des autres.
- Dire des gros mots, ou d'autre langage pas approprié
- Distribuer, ou solliciter des messages ou images sexuelles.
- Désactiver, éviter, ou essayer de désactiver ou éviter le software pour filtrage
- La transmission pas autorisée d'information personnelle des cartes de crédit, ou d'autre information d'identification personnelle.
- Envahir l'intimité des autres sans autorisation.
- Ne pas suivre les politiques et procédures du Secteur Scolaire avec l'usage des ordinateur, les réseaux de data, ou l'accès a l'Internet ; ou ne pas suivre n'importe quelle régulation, politique, ou règles établis par l'administration du Secteur Scolaire, et ne pas suivre les instructions du personnel du secteur scolaire.

Les individus ne doivent pas permettre quelqu'un d'autre utiliser leur nom d'utilisateur ou mot de passe pour accéder ou l'usage des ordinateurs de Secteur Scolaire, le réseau de data, ou l'Internet. Les utilisateurs sont responsables pour la sécurité de leur email, leur ordinateur, et leur accès au réseau. Les utilisateurs seront responsables pour le mauvais usage de leur ordinateur, email ou accès au réseau tout seul ou quand l'utilisateur n'a pas suivi les règles appropriées de sécurité.

Tous les utilisateurs vont changer leur mot de passe quand c'est obligatoire ou quand demandés de le faire par l'administrateur du système. Le personnel de l'école va aider les élèves avec leurs mots de passe quand c'est nécessaire. Les utilisateurs déterminés d'être un risque à la sécurité se peuvent avoir des restrictions d'usage.

Responsabilité pour la propriété

Les élèves sont responsables de maintenir un ordinateur fonctionne 100 pourcentage du temps. L'élève doit s'occuper du soin raisonnable pour rassurer que l'ordinateur ne soit pas perdu, volé, ou endommagé. Tel soin inclus :

- Ne pas laisser l'équipement dans une voiture ou maison pas fermé à clé.
- Ne pas emprunter l'équipement à personne sauf les parents/tuteurs.
- Ne pas utiliser l'équipement dans un endroit pas sûr

Le partage des archives et les programmes qui partagent les archives

L'installation ou l'usage des programmes qui partagent les archives vis-à-vis l'internet est interdit explicitement. Les programmes qui partagent les archives ne peuvent pas être utilisés pour faciliter le partage de matériel protégé par copyright (la musique, le vidéo, et les images). Les individus avec besoins académiques légitimes peuvent demander la permission du Secteur Scolaire.

Discipline

Les élèves qui violent ces règles seront sujets aux actions punitives conformément à code de conduite de l'école. Les violations sérieuses ou répétées vont résulter de la restriction ou la révocation de l'usage de technologie, et en plus d'autre action disciplinaire.

Limitation de responsabilité

Le Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids n'a pas de contrôle sur l'information sur l'internet ou les emails entrants. Le Secteur Scolaire va fournir le filtrage de contenu sur site, et hors site. Mais, il n'y pas de filtrage parfait. Tous les filtres ont des vulnérabilités qui se peuvent être exploités par des individus qui sont dédiés de les casser.

Les sites web accessibles se peuvent avoir le matériel diffamatoire, faux, abusif, obscène, profane, de nature sexuelle, menaçant, offensif racialement, illégal, ou autrement pas consistant avec la mission du Secteur Scolaire. L'objectif du Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids est de faire accessible l'accès a l'Internet pour des buts éducatifs, mais les utilisateurs ont le pouvoir d'accéder d'autres matériels aussi. Au Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids, nous attendons que les élèves obéissent la politique d'usage étudiant en utilisant l'Internet. Les élèves qui violent la politique seront punis.

En plus, les utilisateurs de Secteur Scolaire Communautaire de Cedar Rapids acceptent toute responsabilité pour leur accès aux ressources et l'Internet. Surtout, le Secteur Scolaire ne fait pas de garantie tant aux ressources du réseau, et non plus le Secteur Scolaire n'accepte pas la responsabilité pour :

1. le contenu des conseils ou information reçue par un utilisateur ;
2. les couts, la responsabilité, les dommages encourus comme un résultat d'accès au réseau de ressources de l'école ou l'Internet ; toutes les conséquences causées par les interruptions de service.